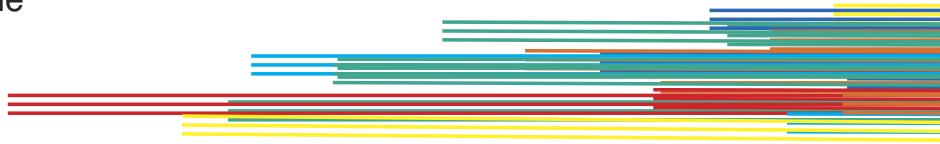




Villers-Semeuse



« Nous n'avons qu'une volonté : être engagés pour notre ville »

Jérémie Dupuy
Maire de Villers-Semeuse
Vice-Président de la
communauté d'agglomération
Charleville-Mézières/ Sedan

EDITORIAL

Depuis deux mois, une nouvelle équipe municipale est à la tête de la commune et ce, pour les six prochaines années.

Aujourd'hui, nous sommes tournés vers l'avenir, au service de l'ensemble des Villersoises et des Villersois.

Dans ce bulletin, figurent la composition de votre conseil municipal, les différentes commissions et les permanences des élus.

Deux projets importants déjà réalisés vous sont présentés :

- les N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires)
- les conseils d'habitants.

Nous sommes animés par des principes simples : disponibilité et proximité, dialogue et transparence. L'équipe municipale travaille pour initier une nouvelle dynamique et développer une identité forte. Nous n'avons qu'une volonté : être engagés pour notre ville. Nous vous donnons rendez-vous à la fin du mois de janvier 2015 pour découvrir votre nouveau magazine municipal désormais trimestriel.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.



LES ÉLUS

Le conseil municipal P 2

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les conseils d'habitants P4

ZOOM

Les rythmes scolaires P6

AGENDA

Le grand spectacle de Noël P8



LES ÉLUS

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES ADJOINTS



Evelyne LANDART
1^{er} adjointe au Maire
Finances & Economie



Safi KADA
2^{ème} adjoint au Maire
Economie sociale & solidaire.
Culture, Patrimoine & Communication



Chantal GOBLET
3^{ème} adjointe au Maire
Affaires Scolaires & Périscolaires
Conseil municipal jeunes



Joël ROUSSEAU
4^{ème} adjoint au Maire
Travaux, Urbanisme,
Environnement & Sécurité



Jérémie DUPUY

Maire de Villers-Semeuse,
Président de toutes les commissions,
Président du CCAS



Serge NOËL
5^{ème} Adjoint au Maire
Sports, Animation & Séniors

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Frédéric SAVARD
"Conseils d'Inhabitants"



Thérèse VERNOT
"Affaires Sociales"



Nicolas BECARD
"Travaux et Voirie"



Grégory MARTINEZ
"Développement
Durable"



Nathalie FONTAINE
"Urbanisme"



Céline PLISSON
"Animation,
Jeunesse et Sports"

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Bruno STAUB (1)

Corinne LESPAGNOL- GAILLOT (2)

Annabella RIBEIRO (3)

Eric RABATE (4)

Arnaud DONKERQUE (5)

Corinne DAUGENET (6)

Peggy HUIN (7)

Frédéric ETIENNE (8)

Sylvie GILBERT (9)

Estelle FAYNOT (10)

François DEHAIBE (11)

Marine SAVARD (12)

L'opposition :
Guy FERREIRA
Annick BONNE
Michel GUILLAUMÉ



LE ROLE DES COMMISSIONS

Les conseillers municipaux font partie de plusieurs commissions thématiques pour travailler en groupes restreints sur des projets soumis à approbation lors des conseils municipaux.

LES 9 COMMISSIONS

PERMANENCES

Le maire reçoit les habitants chaque mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

Les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous.



E-MAIL DES ÉLUS

Vous souhaitez écrire au maire, à un adjoint, à un conseiller municipal délégué ou à un conseiller municipal, il suffit d'écrire :

prenom.nom@villers-semeuse.fr
exemple :
eric.rabate@villers-semeuse.fr



- » Travaux, urbanisme, cadre de vie et sécurité publique
- » Finances & économie
- » Scolaire, périscolaire, conseil municipal jeunes
- » Sports
- » Animation, culture et patrimoine
- » Communication
- » Développement durable, Fleurissement
- » Séniors
- » Conseils d'habitants

LES CONSEILS D'HABITANTS

Au mois d'octobre, les appels à candidature ont eu lieu. Le 8 novembre dernier, 58 candidats se sont réunis pour le tirage au sort afin de déterminer la composition des quatre conseils d'habitants. Au total, 28 conseillers d'habitants siégeront pendant deux ans.



3 questions à **Frédéric Savard**, conseiller municipal délégué aux conseils d'habitants

Pourquoi un tirage au sort ?

Nous voulions éviter une campagne électorale. L'idée de ce projet est de réunir les habitants de la commune et non de les diviser. Ainsi, chacun pourra s'exprimer, qu'il soit désigné titulaire, suppléant ou membre invité.

Quels changements voulez-vous impulser ?

En premier lieu, l'écoute et le dialogue. Nous voulons développer un espace d'échanges avec les habitants des secteurs. C'est aussi le moyen de faire des constats, d'élaborer des projets et en suivre la mise en œuvre.

Comment les habitants seront-ils informés du travail des conseils d'habitants ?

Le site internet sera un vecteur important de communication tout comme le nouveau magazine municipal trimestriel. Nous comptons sur les échanges spontanés dans les différents quartiers, le but étant de rapprocher les habitants.

En préambule, Monsieur le Maire a salué les habitants volontaires pour participer, durant deux ans, à ces instances de concertation qui favorisent la participation des habitants au processus de démocratie locale. Il a rappelé le rôle de ces conseils : « Nous répondons à une attente forte de la population. C'est un moyen efficace pour donner la parole aux habitants. Les conseils d'habitants sont un échelon

intermédiaire entre les citoyens et le conseil municipal. Les élus ont voulu un espace de débats et de concertations pour améliorer notre qualité de vie».

Frédéric Savard, conseiller municipal délégué aux conseils d'habitants, a ouvert la séance du tirage au sort en rappelant les champs d'intervention et les compétences des conseils d'habitants. A présent, les propositions et les questions inhérentes à la vie quotidienne de chaque secteur pourront être soumises aux élus du conseil municipal.

Pour toute information:
frederic.savard@villers-semeuse.fr

58 candidats
4 secteurs
1700 foyers

GUIDE DU CONSEIL D'HABITANTS :

Les habitants deviennent acteurs de leur secteur. Chacun pourra s'exprimer librement sur les attentes, les besoins, faire des propositions et rendre compte des difficultés.

Le conseil d'habitants doit être le lieu de création d'évènements

dans le quartier. Il organise des réunions publiques par secteur, ainsi, tous les habitants auront la parole.

Dans chaque secteur, des conseillers municipaux siégeront pour la durée de leur mandat.

Secteur 1
Secteur 2
Secteur 3
Secteur 4

Grégory Martinez
Nathalie Fontaine, Safi Kada
Marine Savard, Serge Noel
Estelle Faynot, Peggy Huin

SECTEUR 1 SEMEUSE

Titulaires :

Madame Elodie Claude, Messieurs Didier Toudic, Christian Joint, Bernard Mailliu.

Suppléants :

Messieurs Jean-Philippe Bougard, Vincent Ragon, Bruno Malherbe.



SECTEUR 2 GROS CAILLOU

Titulaires :

Mesdames Séverine Maget, Nathalie Braconnier, Messieurs Romain Petitfils, Arnaud Ferauge, Quentin Maget (collège jeune).

Suppléants :

Madame Elisabeth Gizart, Messieurs Noël Millot, Kévin Collignon, Yannick Braconnier, Alain Evrard.

Invité : Pascal Billaudel.



SECTEUR 3 MAIRIE - EGLISE

Titulaires :

Mesdames Florence Herbillon, Annie Herbillon, Nicole Mathé, Agnès Meunier, Pamela Meunier (Collège jeune) ; Messieurs Ali Amzal, Claude Baudry, Jean Marie Herbillon, Nicolas Garreau.

Suppléants :

Mesdames Claudine Meunier, Nathalie Fontenit, Rosana Liebaux, Messieurs Christian Pale, Michel Charlot, Gauthier Alexandre, Jean Marc Crouchet.

Invités : Mesdames Patricia Billard, Isabelle Chrisment, Patricia Crouchet, Marie Noëlle Dauphinot, Gisèle Demarthe, Anne-Marie Lizer, Marie-Christine Monnier, Aline Piot, Béatrice Rasschaert.



SECTEUR 4 CITÉS-CHARME CHARMILLE

Titulaires :

Mesdames Nadia Chabane, Annick Pouru, Catherine Gaignière, Annick Consil, Messieurs Hervé Savard, Jacky Collard, Didier Parenté, Jean-Marc Popot, Clément Hayétine (collège jeune).

Suppléants :

Mesdames Ginette Miccio, Sylvie Vincenot, Geneviève Dumas, Messieurs Serge Ponsart, José Alvès-Rigor, Florent Bugnicourt.



LES RYTHMES SCOLAIRES



3 questions à **Chantal Goblet**, adjointe au scolaire et périscolaire

Quel constat après 6 semaines de fonctionnement des NAP ?

C'est un bilan positif, la fréquentation est très importante. Les intervenants s'investissent avec sérieux et dynamisme dans leur domaine d'animation. Les parents ont fait part de leur satisfaction concernant le panel d'activités et l'organisation.

Quelles évolutions ?

Dès janvier, deux nouvelles périodes de sept semaines chacune seront mises en place. Les inscriptions se feront début décembre pour l'ensemble du deuxième trimestre. Les enfants seront répartis dans de nouveaux groupes pour d'autres activités.

Une concertation est-elle prévue ?

Oui, dans chaque école, une commission composée de différents membres (2 conseillers municipaux, le directeur ou la directrice, 2 enseignants, 2 parents d'élèves élus et le référent) se réunira à la fin de chaque trimestre pour faire le bilan.

Depuis la rentrée, la semaine des quatre jours et demi est en place avec des horaires de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 9h à 12h le mercredi.

A 15h30, chaque enfant est libre de rentrer chez lui s'il ne participe pas aux **NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)** qui ont lieu deux fois par semaine de 15h30 à 17h00 depuis fin septembre.

Ces NAP sont gratuites mais l'inscription y est obligatoire. Un engagement écrit des parents est demandé pour la participation de leur enfant. Les deux autres jours sans NAP, une garderie est mise en place de 15h30 à 16h30 avec inscription obligatoire pour toute la période.

Deux choix politiques de la ville : qualification et emploi.

Dans les écoles maternelles, les ATSEM se voient confier une nouvelle mission en relation directe avec leurs compétences puisqu'elles participent aux activités et accompagnent les enfants pendant les NAP.

Autre choix significatif, celui de l'emploi :

- plusieurs agents municipaux bénéficient maintenant d'un temps complet.
- de nouveaux contrats complétés par des prestataires extérieurs, des enseignants et des bénévoles, permettent un bon fonctionnement.

Parvenir à une organisation sans faille pour accompagner au mieux les élèves de notre commune est notre objectif.



34
intervenants
80.3 %
des élèves inscrits
60 000 €
de budget





LES ACTIVITES PROPOSEES :

Jeux d'opposition, cuisine, anglais, théâtre, arts du cirque, danses latines et orientales, percussions, sciences, marionnettes, sophrologie, secourisme, sports collectifs, informatique....



Le Projet Educatif Territorial (PDET) a été transmis à la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale (DDSEN) et à la Direction Départementale de Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Ce projet engage la ville pour une durée de trois ans et articule le temps scolaire et périscolaire. Il permet de bénéficier du fond d'amorçage de l'Etat et d'une subvention de la CAF. Cette mise en œuvre doit être évaluée et dirigée : de ce fait un comité et des commissions de pilotage ont été mis en place.

CE QU'IL FAUT SAVOIR...



Pourquoi 1h30 ?

Pour deux raisons, la première est d'avoir suffisamment d'animateurs qualifiés sur chaque site, étant donné le nombre d'enfants concernés. La seconde est la nécessité de prévoir les temps de déplacements entre les différents sites sportifs ou culturels afin que les enfants puissent avoir un temps d'activité suffisant.

L'accueil périscolaire est maintenu de 7h30 à 8h30 y compris le mercredi matin jusqu'à 9h00 et en fin de journée après 16h30.

VOTRE AGENDA

Décembre 2014

➤ Vendredi 5 décembre

Téléthon, lâcher de ballons par les élèves des écoles.
Place de la mairie. 14h15.

➤ Samedi 6 et dimanche 7 décembre

L'association Pic et Peint organise un marché de Noël
avec la présence du Saint Nicolas.
Salle des fêtes. 14h -18h. Entrée gratuite.

➤ Samedi 13 décembre

Grand spectacle de Noël. Rendez-vous à partir de 17h45 place
de la mairie, spectacle itinérant de la compagnie Tête en l'air,
retour sur la place pour 19h30 et embrasement de la mairie.
Chalets et restauration. À NE PAS MANQUER !

➤ Dimanche 14 décembre

Concert de Noël des chorales Récréation de Villers-Semeuse
et la Chanterelle de Nouvion-sur-Meuse.
Salle des fêtes. 15h30. Entrée gratuite.

➤ Vendredi 19 décembre

Distribution du colis des anciens.
Salle des fêtes de 9h - 12h et 13h30 - 17h.

➤ Mercredi 31 décembre

Réveillon de la Saint Sylvestre. Groupe Anthracite.
Rens. et réservation en Mairie.

Janvier 2015

➤ Jeudi 8 janvier

Vœux de la municipalité à la population.
Salle des fêtes. 18h30.

EN BREF...

INSCRIPTION sur la liste
électorale. Pour voter aux élections
départementales de mars 2015, il
est impératif de venir s'inscrire en
mairie, avant le 31 décembre.

LA BIBLIOTHÈQUE municipale est
provisoirement déplacée à la
maison des associations, 1 rue
Jules Guesde. L'ouverture est
assurée par Dynavill. Un nouveau
projet d'espace culturel est à
l'étude.

INFO PRATIQUE

Le bureau de la Poste Croizat change
d'horaires à partir du 01.12.2014.

Les nouveaux horaires sont :
du lundi au samedi de 9 h 00 à 11 h 30
et les mardi et vendredi de 15 h 00 à 17 h 00

CLIN D'ŒIL



Passage du Sedan-Charleville
en octobre dernier



Expo : Villers-Semeuse dans
la Première Guerre mondiale
par le Cercle Historique Jules
Leroux



Chargement du 3ème camion
des Ptits Bouchons
d'Ardennes (15 tonnes)



DYNAVILL

Association socio-culturelle

A l'occasion du marché de Noël
du 6 décembre, DYNAVILL
propose des ateliers
d'animation jeux où les
enfants et parents pourront
se divertir et goûter
quelques chocolats.

C'EST PARTI

Cours d'informatique pour les
adultes et jeunes, débutants ou
initiés le lundi, mardi, mercredi et
jeudi.

Initiation à la photographie et à
l'utilisation de Photoshop.

À NOTER

Conférence sur la Naturopathie animée par
Monsieur Boisson le vendredi 12 décembre à
18 h 30 à la maison des associations.

NOS PROJETS

En association avec la municipalité, des ateliers
lecture, des conférences historiques et plus encore...

Renseignements : 03 10 43 53 21 contactdynavill@sfr.fr



www.villers-semeuse.fr
EngagePourMaVille

